

## Six types de situations éthiques inhérentes à la pratique professionnelle : les comprendre pour mieux les repérer

Marie-Josée Drolet, erg., Ph. D.

Volume 17, Number 2, Fall 2019

Enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle en nutrition

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1066309ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1066309ar>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Ordre professionnel des diététistes du Québec

### ISSN

2561-620X (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this article

Drolet, M.-J. (2019). Six types de situations éthiques inhérentes à la pratique professionnelle : les comprendre pour mieux les repérer. *Nutrition Science en évolution*, 17(2), 9–13. <https://doi.org/10.7202/1066309ar>

# SIX TYPES DE SITUATIONS ÉTHIQUES INHÉRENTES À LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE : LES COMPRENDRE POUR MIEUX LES REPÉRER



**Marie-Josée Drolet**, erg., Ph. D.  
Professeure et éthicienne  
au Département d'ergothérapie  
de l'Université du Québec  
à Trois-Rivières.

Les professionnels de la santé, dont font partie les diététistes/nutritionnistes, sont confrontés à des situations éthiques dans le cadre de leur pratique professionnelle, c'est-à-dire à des situations susceptibles de poser un problème éthique<sup>[1,2]</sup>. Pour mieux résoudre ces problèmes, souvent complexes et difficiles à appréhender, les diététistes/nutritionnistes ont intérêt à savoir repérer au quotidien les situations éthiques, évitant ainsi tout manquement éthique<sup>[3]</sup>.

Les écrits recensent plusieurs typologies des situations éthiques rencontrées dans le cadre de l'exercice de

diverses professions<sup>[3-8]</sup>. Ces typologies sont pour les professionnels de la santé des outils incontournables lorsque des problèmes éthiques surgissent. Elles leur permettent de mettre des mots sur ce qu'ils vivent et ainsi d'avoir accès à des pistes de solution.

Cet article définit brièvement la notion d'éthique avant de distinguer six types de situations éthiques susceptibles d'être rencontrées par la diététiste/nutritionniste dans sa pratique professionnelle<sup>[4,5]</sup>. Ces situations éthiques sont ensuite définies et illustrées par des cas cliniques.

## 10 Notion d'éthique

L'éthique est souvent confondue avec les autres disciplines normatives que sont le droit et la déontologie professionnelle<sup>[10]</sup>. Si les trois guident les conduites humaines, l'éthique ne correspond ni au droit ni à la déontologie professionnelle<sup>[9]</sup>. Aussi, une situation éthique n'est ni une situation légale ni une situation déontologique. Mais qu'est-ce que l'éthique ? Qu'est-ce qu'une situation éthique ?

L'éthique est une discipline philosophique qui s'intéresse aux questions relatives au vivre-ensemble<sup>[3,9,11]</sup>. Elle est souvent définie comme une réflexion critique sur l'action visant le bon et le juste. Plus précisément, l'éthique cherche à définir les valeurs et les principes<sup>1</sup> qui devraient présider la vie individuelle (personnelle et professionnelle), organisationnelle (institutionnelle) et collective (sociale)<sup>[12]</sup>. Ce faisant, l'éthique porte un regard critique sur les pratiques humaines par l'entremise des valeurs et des principes qui, dans un monde idéal, devraient guider le vivre-ensemble<sup>[3,11]</sup>. Le droit et la déontologie professionnelle émergent pour leur part des rapports de force au sein de nos sociétés et s'inscrivent dans des idéologies politiques et morales données, appelées à changer selon les partis politiques au pouvoir<sup>[13]</sup>. L'éthique par contraste vise un idéal du vivre-ensemble et soutient les meilleures pratiques humaines, institutionnelles et sociales, car cette discipline philosophique scrute l'essence du bien, du juste et du vertueux<sup>[13]</sup>. Ainsi, contrairement au droit et à la déontologie professionnelle, l'éthique ne correspond pas à un ensemble de lois ou de règles associé à des sanctions socialement organisées<sup>[3,9,11]</sup>. Définir une fois pour toutes des lois ou des règles auxquelles les gens seraient obligés de se soumettre sous peine

de sanctions serait même contraire à l'éthique. Par essence, l'éthique est de l'ordre de la réflexion<sup>[9,12]</sup> ; elle invite donc toute personne à réfléchir de manière critique et à agir suivant les plus hauts standards de conduite envers elle-même, les autres, les organisations, voire les animaux et l'environnement<sup>[3,11]</sup>. Par conséquent, une situation éthique correspond à toute situation susceptible de compromettre le respect, en tout ou en partie, d'au moins une valeur ou un principe devant présider le vivre-ensemble<sup>[5]</sup>. Une situation éthique pose un problème éthique.

### Six types de situations éthiques susceptibles d'être rencontrées en pratique

On réduit souvent les situations éthiques vécues en pratique aux seuls dilemmes éthiques<sup>[14-16]</sup>. Or, d'autres types de situations éthiques sont rencontrés en pratique, notamment l'aveuglement, la myopie, le dilemme, la tentation, le silence et la détresse éthiques<sup>[4,5]</sup>. La diététiste/nutritionniste a avantage à connaître et à comprendre l'ensemble de ces situations pour mieux les repérer au quotidien<sup>[11]</sup>. Pour repérer une situation éthique dans le cadre de sa pratique professionnelle, il faut être en mesure de percevoir les valeurs ou les principes éthiques dont le respect se voit, en tout ou en partie, compromis. Qu'il s'agisse de l'autonomie décisionnelle, de la dignité humaine, de l'accès équitable aux services, du respect des personnes ou de la santé nutritionnelle, diverses valeurs ou différents principes éthiques peuvent être bafoués, totalement ou partiellement, dans le quotidien de la pratique nutritionnelle. Les paragraphes suivants définissent et illustrent ces six situations éthiques susceptibles d'être vécues en nutrition. Nous nous inspirons ici

librement de deux typologies intéressantes discutées en médecine<sup>[4]</sup> et en physiothérapie<sup>[5]</sup>.

### Aveuglement éthique

Un professionnel qui ne perçoit pas les valeurs en jeu dans une situation, voire celles qui sous-tendent ses réflexions, ses décisions et ses actions, fait preuve d'aveuglement éthique<sup>[4]</sup>. C'est en quelque sorte un manque de sensibilité éthique à l'égard de certaines valeurs. Par exemple, des diététistes/nutritionnistes peuvent se sentir peu concernées par les besoins nutritionnels de certains groupes de personnes, comme les personnes âgées de plus de 90 ans. Le contexte scientifique et professionnel pourrait amener ces diététistes/nutritionnistes à privilégier les interventions jugées les plus rentables ou les plus efficaces sur le plan clinique ou social. Pour différentes raisons de nature contextuelles, voire culturelles, ces diététistes/nutritionnistes peuvent involontairement faire preuve d'âgisme, c'est-à-dire de discrimination en fonction de l'âge avancé des clients. Elles présument que leurs besoins nutritionnels sont moins importants que ceux des personnes plus jeunes du fait qu'ils sont au crépuscule de leur vie. Or, en vertu du principe d'équité, toutes les personnes sont égales en droits et en dignité. Même si une personne âgée pourrait avoir moins à gagner d'une intervention nutritionnelle, elle est en droit de s'attendre à ce qu'on réponde de façon appropriée à ses besoins. Il en est ainsi parce que nous avons établi collectivement que chaque humain a la même valeur morale, indépendamment de la nature de son existence ou de ses caractéristiques personnelles (étape de vie, handicap, couleur de peau, etc.). Il faut sensibiliser les spécialistes de la nutrition et de l'alimentation humaine au fait que la discrimination basée sur l'âge est un enjeu de valeurs<sup>[17]</sup>. Ainsi, elles seront en mesure d'apporter une réponse

<sup>1</sup> Dans cet article, une valeur est considérée comme un concept abstrait de nature évaluative, voire une conception du souhaitable. Pour sa part, le principe correspond à une phrase énonçant une manière de respecter une valeur. Par exemple, si la vie est une valeur, ne pas tuer est un principe.



sociale adaptée aux besoins nutritionnels des personnes, quel que soit leur âge. Les besoins nutritionnels des personnes très âgées ont autant de valeur que celles des personnes plus jeunes. Le droit à l'alimentation est un droit fondamental<sup>[18]</sup>. Considérant le vieillissement de la population, nul doute que ce type de clientèle gagnera en importance dans les années à venir. Si les besoins nutritionnels ne sont pas comblés adéquatement, la santé nutritionnelle et le droit à l'alimentation de ce sous-groupe de la population seront compromis. L'inverse pourrait être également vrai si la diététiste/nutritionniste accorde une grande valeur aux besoins nutritionnels des personnes très âgées et une moindre valeur à ceux des personnes plus jeunes.

### Myopie éthique

Un professionnel de la santé fait preuve de myopie éthique en estimant que les autres partagent ou devraient partager exactement ses valeurs<sup>[4]</sup>. Cette personne a tendance à imposer sa vision des choses aux autres, notamment à la clientèle, abusant parfois de son autorité morale et épis-

témique. Par exemple, une diététiste/nutritionniste peut croire que le véganisme est le seul régime alimentaire justifiable d'un point de vue nutritionnel, écologique et éthique<sup>[19,20]</sup>. Bien que consciente de sa posture éthique, elle peut systématiquement dévaluer les préférences alimentaires non véganes de ses clients et les inciter à retirer les produits d'origine animale de leur alimentation. Dans cet exemple, le consentement libre et éclairé de la clientèle et son autonomie décisionnelle sont susceptibles d'être bafoués ; condamnable d'un point de vue éthique, cette attitude entre en contradiction avec les articles 3 et 19 du Code de déontologie des diététistes<sup>[21]</sup>. Autrement dit, même si un client consulte une diététiste/nutritionniste, cela ne signifie évidemment pas qu'il consent aux services nutritionnels, et ce, même implicitement. Le client n'a ni l'obligation d'adhérer à un nouveau schème de valeurs ni le devoir de mettre l'alimentation au premier plan de ses priorités de vie. La diététiste/nutritionniste doit donc accepter que les valeurs de sa clientèle puissent être différentes des siennes. Les tensions entre

le jugement clinique professionnel et le jugement de valeur personnelle sont inhérentes à la pratique nutritionnelle. La diététiste/nutritionniste a intérêt à mettre ses connaissances scientifiques au service de sa clientèle et non à les utiliser à son profit.

### Dilemme éthique

Le dilemme éthique survient lorsqu'un professionnel est confronté à un choix déchirant, car partagé entre deux ou plusieurs options reposant sur des valeurs ou des principes éthiques difficilement conciliables, voire incompatibles<sup>[5]</sup>. Imaginons une diététiste/nutritionniste qui intervient auprès d'une personne présentant un trouble du comportement alimentaire, comme l'anorexie, qui refuse de s'alimenter. Placée devant un véritable dilemme, la diététiste/nutritionniste se demande si elle doit respecter l'autonomie décisionnelle de la personne ou si elle doit forcer une réalimentation au nom de la bienfaisance, voire de la préservation de la vie par l'installation d'un tube nasogastrique<sup>[22-24]</sup>. Le même genre de situation peut survenir auprès d'autres clientèles, comme

## 12 Qu'il s'agisse de l'autonomie décisionnelle, de la dignité humaine, de l'accès équitable aux services, du respect des personnes ou de la santé nutritionnelle, diverses valeurs ou différents principes éthiques peuvent être bafoués, totalement ou partiellement, dans le quotidien de la pratique nutritionnelle.

les personnes présentant une dysphagie et qui refusent les textures ou consistances modifiées ou la nutrition entérale comme seule source d'alimentation<sup>[25,26]</sup>. Ce dilemme éthique est d'autant plus préoccupant lorsqu'il concerne des personnes dysphagiques en situation de vulnérabilité, comme les enfants<sup>[26,27]</sup> ou les personnes démentes ou appartenant à une minorité culturelle, car le risque d'adopter une attitude paternaliste est d'autant plus grand.

### Tentation éthique

Une option éthiquement désirable (« bien éthique ») qui s'oppose à une option peu ou moins désirable d'un point de vue éthique (« mal éthique ») attise la tentation éthique<sup>[5]</sup>. Cela s'apparente à une situation de conflit d'intérêts où le professionnel est tenté de favoriser son intérêt personnel (ou celui de son organisation) au détriment de celui de sa clientèle. Bien qu'il ne soit pas forcément non éthique d'agir suivant ses propres intérêts, cela peut le devenir lorsque ceux de la clientèle sont compromis. Par exemple, il peut être tenté pour une diététiste/nutritionniste à son compte d'étirer dans le temps ses services ou de proposer des services qui ne sont pas requis<sup>[28]</sup> pour augmenter ses revenus et financer ses activités

professionnelles. L'honnêteté de la diététiste/nutritionniste est donc en cause dans ces situations potentiellement néfastes pour la clientèle, car celle-ci se déplace et paie pour des services non requis ou pouvant être prodigués sur une plus courte période.

### Silence éthique

Un professionnel qui constate un manquement éthique, mais ne dénonce pas la situation garde ce qu'on appelle un silence éthique<sup>[5]</sup>. Par exemple, une diététiste/nutritionniste, témoin des comportements éthiquement discutables (relation intime avec la clientèle, falsification de données de recherche, pratique contraire aux données probantes, etc.) de sa consœur, n'ose pas dénoncer la situation en raison des liens d'amitié ou d'autorité qu'elle entretient avec elle. Cet exemple illustre que diverses valeurs ou différents principes éthiques peuvent être compromis (notamment le professionnalisme, l'intégrité scientifique, la pratique fondée sur les données probantes). Voici un autre exemple de silence éthique. Imaginons une diététiste/nutritionniste qui enseigne et fait de la recherche au sein d'un département universitaire. Elle constate que la prévalence des troubles alimentaires chez les étudiantes en nutrition

est très préoccupante<sup>[29]</sup>. Toutefois, elle ne fait rien pour approfondir la question ou corriger la situation. Pour diverses raisons, elle ne discute pas de la situation avec ses collègues diététistes/nutritionnistes et ne contacte pas les services aux étudiants ; rien n'est fait pour limiter les conséquences négatives de ces troubles alimentaires sur la pratique future des étudiantes. Dans cet exemple, la santé des étudiantes est compromise et la qualité des services nutritionnels de ces diététistes/nutritionnistes en devenir risque d'être affectée négativement.

### Détresse éthique

Enfin, la détresse éthique survient lorsqu'un professionnel sait ce qu'il croit devoir faire pour bien agir, mais rencontre des obstacles qui l'empêchent d'agir en ce sens<sup>[5]</sup>. Il est amené à agir sans égard à sa conscience éthique. Cet état de non-intégrité éthique peut le conduire éventuellement à un épuisement professionnel<sup>[30]</sup>.

Par exemple, imaginons le scénario suivant où une diététiste/nutritionniste travaille au sein d'un établissement public de santé. Les nouvelles fusions entre les établissements font en sorte qu'elle doit couvrir un plus grand nombre de sites que par le passé, ce qui augmente le nombre de ses déplacements et nuit à ses statistiques de rendement. Elle compte parmi sa clientèle des cas plus lourds, des patients qui sont souvent réhospitalisés. On lui demande de faire toujours plus avec moins de ressources et de traiter un plus grand nombre de clients par jour, alors qu'elle est déjà submergée de travail. Il s'ensuit que la diététiste/nutritionniste a le sentiment de tourner les coins ronds, de bâcler ses notes aux dossiers et de ne pas avoir le temps de réfléchir à ses interventions. Elle se sent peu soutenue et peu reconnue dans son travail, sans compter qu'elle n'a pas toujours accès à la formation continue. Cette situation la frustre

énormément et perturbe son sommeil ainsi que son bien-être au travail<sup>[30]</sup>. Certes, l'employeur ne peut qu'être satisfait devant l'accessibilité accrue des services nutritionnels et l'économie d'échelle réalisée. Toutefois, la diététiste/nutritionniste pressent qu'à ce rythme, elle vivra bientôt un épuisement professionnel. Cet exemple montre que plusieurs valeurs sont bafouées, comme la qualité des services nutritionnels, la reconnaissance, le bien-être et la santé de la diététiste/nutritionniste.

Voici un autre exemple de détresse éthique. Imaginons un patient qui refuse une intervention nutritionnelle qui lui serait pourtant grandement bénéfique. Même si légalement le patient est en droit de refuser un traitement, la diététiste/nutritionniste de ce patient se sent moralement très mal à l'aise. Elle vit un résidu éthique, c'est-à-dire des émotions qui la minent, la tiennent réveillée la nuit et contribue à l'épuiser avec le temps<sup>[6]</sup>. La professionnelle a en outre le sentiment de ne pas avoir réussi à convaincre le patient de l'importance de suivre ses recommandations pour sa santé nutritionnelle, voire sa vie. Craintive d'être blâmée, elle a peur des représailles des membres de la famille du patient gravement malade qui comptait sur elle pour le convaincre. Elle a même l'impression de contribuer à une intention d'autodestruction ou même suicidaire du patient. Tout ceci affecte le bien-être et la santé de la diététiste/nutritionniste.

## Conclusion

Cet article sensibilise les diététistes/nutritionnistes à six types de situations susceptibles d'être rencontrées en pratique. Alors que les situations de dilemme et de détresse éthiques sont connues, d'autres types de situations éthiques se présentent en pratique et méritent d'être discutées. Comme ces situations sont rarement abordées dans les écrits, il nous a semblé pertinent de les faire connaître aux dié-

tétistes/nutritionnistes. Souhaitons que ces clarifications puissent soutenir la réflexion et la pratique éthique des diététistes/nutritionnistes et de la profession. Cet article outille les diététistes/nutritionnistes à cette fin. En développant leur sensibilité éthique, elles parviendront à mieux réfléchir aux situations éthiques inhérentes à la pratique et à faire évoluer la profession en direction des idéaux éthiques devant présider la pratique nutritionnelle. ■

## Références

- Mallet D, Duchêne V, Hirsch G, Melchoir JC. Nutrition artificielle. Initier, poursuivre, arrêter. Repères éthiques. *Nutrition clinique et métabolisme*. 2010; 24:136-144.
- Scott AP. Key concepts and issues in Nursing ethics. New York: Springer; 2017.
- Drolet MJ. Acting ethically? A theoretical framework and method designed to overcome ethical tensions in occupational therapy practice. Ottawa: CAOT Publications ACE; 2018.
- Fulford KWM. Facts/values. Ten Principles of Values-Based Medicine. In Radden J, editor, *The philosophy of psychiatry*. New York: Oxford University Press. 2004:205-234.
- Swisher LL, Arsalanian LE, Davis CM. The realm-individual-process-situation (RIPS) model of ethical decision-making, HPA Resource. 2005; 5(3): 3-8.
- Jameton A. Nursing practice. The ethical issues. Englewood Cliffs: Prentice-Hall; 1984.
- Malherbe JF. Compromis, dilemmes et paradoxes en éthique clinique. Anjou: Éditions Fides; 1999.
- Provencher M. Petit cours d'éthique et politique. Montréal: Les Éditions de la Chenelière; 2008.
- Purtilo RB, Doherty R. Ethical dimensions in health professions. Philadelphia: Saunders; 2011.
- Drolet MJ. De l'éthique à l'ergothérapie. La philosophie au service de la pratique ergothérapique, 2e édition. Québec: Presses de l'Université du Québec; 2014.
- Kornblau BL, Starling SP. Ethics in rehabilitation. A clinical perspective. Thorofare: SLACK; 1999.
- Weinstock DM. Profession éthicien. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal; 2006.
- Kelsen H. General theory of law and state. Cambridge, MA: Harvard University Press; 1946.
- Beauchamp TL, Childress JF. Principles of biomedical ethics, 7th edition. Oxford: Oxford University Press; 2013.
- Legault GA. Professionnalisme et délibération éthique. Manuel d'aide à la décision responsable. Québec: Presses de l'Université du Québec; 2008.
- Saint-Arnaud J. L'éthique en santé. Guide pour une intégration de l'éthique dans les pratiques infirmières. Montréal: Éditions de la Chenelière; 2009.
- Ordre professionnel des diététistes du Québec (OPDQ). Deux titres, une profession. [Internet]. 2019. [cité le 7 mai 2019]. Disponible: <https://opdq.org/qui-sommes-nous/deux-titres-une-profession/>.
- Crenn P. Le droit à la nutrition: un droit de l'homme à promouvoir et à défendre. *Nutrition clinique et Métabolisme*. 2009; 23:172-181.
- Coutellec L, Pieron JP. Penser une éthique alimentaire. *Revue française d'éthique appliquée*. 2017; 4:19-24.
- Gibert M. Voir son steak comme un animal mort. Montréal: Lux; 2015.
- Gouvernement du Québec. Code de déontologie des diététistes. [cité le 2 juillet 2019]. Disponible: <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/C-26,%20r.%2097>.
- Campbell AT, Aulisio MP. The stigma of 'mental' illness: End stage anorexia and treatment refusal. *International Journal of Eating Disorders*. 2012; 45(5):627-634.
- Giordano S. Anorexia and refusal of lifesaving treatment: The moral place of competence, suffering, and the family. *Philosophy, Psychiatry & Psychology*. 2010; 17(2):143-154.
- Matusek JA, Wright MO. Ethical dilemmas in treating clients with eating disorders: A review and application of an integrative ethical decision-making model. *European Eating Disorders Review*. 2010; 18(6):434-452.
- Craig GM, Higgs P. Risk Owners and Risk Managers: Dealing with the Complexity of Feeding with Neurodevelopmental Disability. *Health Risk & Society*. 2012; 14(7-8):627-637.
- Arvedson JC, Lefton-Grief MA. Ethical and Legal Challenges in Feeding and Swallowing Intervention for Infants and Children. *Seminars in speech and language*. 2007; 28(3):232-238.
- Brûlé AM, Drolet MJ. Exploration des dilemmes éthiques entourant le traitement de la dysphagie à l'enfance et leurs solutions. *BioéthiqueOnline*. 2017; 6(10):1-16. Disponible: <http://bioethiqueonline.ca/6/10> et <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/19229>.
- Lefton-Grief MA, Arvedson JC. Ethical considerations in pediatric dysphagia. *Seminars in speech and language*. 1997; 18(1):79-87.
- Drummond D, Hare MS. Dieticians and eating disorders: An international issue. *Canadian Journal of Dietetic Practice and Research*. 2012; 73(2):86-90.
- Kälvemark S, Höglund AT, Hansson MG, Westholm P, Arnetz B. Living with Conflicts-Ethical Dilemmas and Moral Distress in the Health Care System. *Social Science & Medicine*. 2004; 58: 1075-1084.
- Goulet M, Drolet MJ. Les enjeux éthiques en réadaptation. Un état des lieux de la conceptualisation de notions éthiques. *Revue canadienne de bioéthique. Numéro spécial sur l'éthique en réadaptation*. 2018; 1(3):9-21.